

rejeté

SÉNAT

le 26 juillet 1963.

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT
DANS SA DEUXIÈME LECTURE

*relatif à certaines modalités de la grève
dans les Services publics.*

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 26 juillet 1963.

Le Président,

Signé : Gaston MONNERVILLE.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 433, 459, 461 et in-8° 61.
505 et in-8° 87.

Sénat : 189, 198 et in-8° 71 (1962-1963).
211 et in-8° 77 (1962-1963).
231 (1962-1963).